

**WORLD INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION**

世界知识产权组织

**ORGANIZACION MUNDIAL
DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL**



**ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

المنظمة العالمية للملكية الفكرية

**ВСЕМИРНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ
ИНТЕЛЛЕКТУАЛЬНОЙ СОБСТВЕННОСТИ**

C. SCIT 2605
03

Le 14 décembre 2004

Objet : Questionnaire sur l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet (tâche n° 36 confiée au SDWG)

Madame,
Monsieur,

À sa cinquième session, tenue du 8 au 11 novembre 2004, le Groupe de travail sur les normes et la documentation (SDWG) du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT) a approuvé un questionnaire sur l'harmonisation et l'identification des différentes parties des descriptions de brevet en vue de sa diffusion aux offices de propriété industrielle, qui seront invités à la remplir. Ce questionnaire sera utilisé aux fins de l'enquête qu'il est prévu de mener dans le cadre de la tâche n° 36 qui a été confiée au SDWG et dont le libellé est le suivant :

“Tâche n° 36 : élaborer un questionnaire et effectuer une enquête en vue de déterminer les différentes pratiques des offices de propriété industrielle pour faire face aux difficultés que pose la citation de parties déterminées de la description de l'invention dans un document de brevet. Établir à cet égard une proposition à soumettre au SDWG”.

L'équipe d'experts créée par le SDWG pour s'occuper de cette tâche analysera les réponses au questionnaire et élaborera la proposition qui sera soumise au groupe de travail pour examen.

(Voir les paragraphes 76 à 79 du document SCIT/SDWG/4/14 et 72 à 82 du document SCIT/SDWG/5/13.)

/...

C. SCIT 2605

03

La tâche n° 36 a trait à un problème auquel font face les utilisateurs de l'information en matière de brevets, à savoir les difficultés soulevées par le renvoi aux citations et la localisation de parties déterminées d'un document de brevet (par exemple, lorsqu'un document de brevet est mis à disposition sur un support électronique, l'identification de parties déterminées du texte de la description peut se révéler difficile si la présentation du document dépend des paramètres du logiciel de l'utilisateur). Ce problème est lié aux divers types de supports sur lesquels les documents de brevet sont actuellement mis à disposition.

On trouvera des informations générales supplémentaires en ce qui concerne le questionnaire dans les documents SCIT/SDWG/4/10 et SCIT/SDWG/5/8, qui sont disponibles sur le site Web de l'OMPI (http://www.wipo.int/meetings/fr/topic.jsp?group_id=120).

Un formulaire électronique contenant le questionnaire vous est envoyé avec la copie électronique de la présente circulaire, qui ne sera disponible sur papier que sur demande. Le formulaire électronique peut aussi être téléchargé du site Web de l'OMPI (<http://www.wipo.int/scit/fr/mailbox/mastcirc.htm>).

Nous serions reconnaissants à votre office ou votre organisation de bien vouloir remplir et renvoyer au Bureau international, par courrier électronique, d'ici au 11 février 2005 le formulaire électronique contenant le questionnaire à l'adresse scit.mail@wipo.int. Veuillez mentionner le numéro de la circulaire du SCIT dans votre réponse et ne pas renvoyer le questionnaire sur support papier (sauf si vous ne pouvez pas envoyer ce questionnaire par courrier électronique).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Neil Wilson
Directeur des services informatiques
Division de l'informatique